

A.R.P 3

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.N.E. et R.C.S. Toulouse 795 251 610

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 28 901,88 € au compte « autres réserves » qui passerait ainsi de 426 021,04 € à 454 922,92 €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2025.

Le président
Ménil Sellan

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ménil Sellan', with a large, stylized flourish below the name.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	22 540.00	1 603.00	20 937.00		20 937.00	
	Autres immobilisations corporelles	18 294.61	17 211.59	1 083.02	2 579.56	1 496.54	58.02
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	38 440.69		38 440.69	38 348.26	92.43	0.24
	Total II	79 275.30	18 814.59	60 460.71	40 927.82	19 532.89	47.73
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 594 903.13		2 594 903.13	1 696 210.59	898 692.54	52.98
	Autres créances	310 942.24		310 942.24	1 230 354.18	919 411.94	74.73
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	75 130.33		75 130.33	62 075.00	13 055.33	21.03
	Total III	2 980 975.70		2 980 975.70	2 988 639.77	7 664.07	0.26
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 060 251.00	18 814.59	3 041 436.41	3 029 567.59	11 868.82	0.39

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.31-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000.00	50 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000.00	5 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	426 021.04	206 468.78	219 552.26	106.34
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	28 901.88	219 552.26	190 650.38	86.84
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	509 922.92	481 021.04	28 901.88	6.01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	80 000.00	120 000.00	40 000.00	33.33
	Provisions pour charges	104 803.00	156 311.00	51 508.00	32.95
	Total III	184 803.00	276 311.00	91 508.00	33.12
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	47.01		47.01	
	Emprunts et dettes financières diverses	287 411.76	80 683.00	206 728.76	256.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 277 234.02	1 296 595.57	19 361.55	1.49
	Dettes fiscales et sociales	624 747.19	772 221.99	147 474.80	19.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	157 270.51	122 734.99	34 535.52	28.14
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	2 346 710.49	2 272 235.55	74 474.94	3.28
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 041 436.41	3 029 567.59	11 868.82	0.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
 2 346 710.49
 2 272 235.55

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 585 583.50		7 585 583.50	8 900 942.42		1 315 358.92	14.78
Chiffre d'affaires NET	7 585 583.50		7 585 583.50	8 900 942.42		1 315 358.92	14.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			605 514.90	585 675.05		19 839.85	3.39
Autres produits			3.95	21.02		17.07	81.21
Total des Produits d'exploitation (I)			8 191 102.35	9 486 638.49		1 295 536.14	13.66
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			417.83			417.83	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 005 236.49	8 058 188.64		1 052 952.15	13.07
Impôts, taxes et versements assimilés			26 916.23	21 577.27		5 338.96	24.74
Salaires et traitements			687 169.35	551 811.77		135 357.58	24.53
Charges sociales			297 159.60	249 334.58		47 825.02	19.18
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 099.54	1 525.00		1 574.54	103.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			877.00	28 993.00		28 116.00	96.98
Autres charges			310.73	8.20		302.53	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			8 020 351.11	8 911 438.46		891 087.35	10.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			170 751.24	575 200.03		404 448.79	70.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 092.80	20 115.60	13 022.80	64.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 092.80	20 115.60	13 022.80	64.74
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	47.01		47.01	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	47.01		47.01	
2. Résultat financier (V-VI)	7 045.79	20 115.60	13 069.81	64.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	177 797.03	595 315.63	417 518.60	70.13
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	70 000.00		70 000.00	
Total VII	70 000.00		70 000.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	188 895.15	175 080.37	13 814.78	7.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 000.00	120 000.00	90 000.00	75.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	218 895.15	295 080.37	76 185.22	25.82
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	148 895.15	295 080.37	146 185.22	49.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		80 683.00	80 683.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	8 268 195.15	9 506 754.09	1 238 558.94	13.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 239 293.27	9 287 201.83	1 047 908.56	11.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	28 901.88	219 552.26	190 650.38	86.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7 093.00 20 116.00
 47.00

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes depuis 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2024.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2014.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	156 311	877	52 385		104 803
Autres provisions pour risques et charges	120 000	30 000	70 000		80 000
TOTAL	276 311	30 877	122 385		184 803
TOTAL GENERAL	276 311	30 877	122 385		184 803
Dont dotations et reprises d'exploitation		877	52 385		
exceptionnelles		30 000	70 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	38 441	0	38 441
Autres créances clients	2 594 903	2 594 903	
Personnel et comptes rattachés	1 158	1 158	
Taxe sur la valeur ajoutée	308 552	308 552	
Divers état et autres collectivités publiques	1 207	1 207	
Débiteurs divers	25	25	
Charges constatées d'avance	75 130	75 130	
TOTAL	3 019 416	2 980 975	38 441

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	47	47		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 277 234	1 277 234		
Personnel et comptes rattachés	304 244	304 244		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	169 232	169 232		
Taxe sur la valeur ajoutée	148 548	148 548		
Autres impôts taxes et assimilés	2 723	2 723		
Groupe et associés	287 412	287 412		
Autres dettes	157 271	157 271		
TOTAL	2 346 710	2 346 710		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concession, Brevet, Licence	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 126 137
Autres créances	1 218
Total	2 127 355

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 812
Dettes fiscales et sociales	378 591
Autres dettes	100 278
Total	615 728

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	75 130
Total	75 130

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	261 469
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	219 552
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	481 021
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	481 021
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	28 902
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	509 923
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	28 902
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	28 902

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION ASSISTANCE EN ESCALE	7 585 584
Total	7 585 584

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 585 584
Total	7 585 584

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	14
Total	19

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	47	7 093
Dont entreprises liées	47	7 093

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	177 797	
Résultat exceptionnel (hors participation)	148 895	
Résultat comptable (hors participation)	28 902	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
 La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 101 021€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant. En 2023, la provision était de 153 406€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 3 782€ est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	70 000	78750000
Total	70 000	
Charges exceptionnelles		
- LITIGES PRUD'HOMAU	71 016	67180000
- IND LICENCIEMENT-TRANSACTION-RUPTURE CON	117 879	67180000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	30 000	68750000
Total	218 895	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION FILIALES	546 941
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCE	6 189
Total	553 130



A.R.P3

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A.R.P3

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.P3,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.P3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	22 540.00	1 603.00	20 937.00		20 937.00	
	Autres immobilisations corporelles	18 294.61	17 211.59	1 083.02	2 579.56	1 496.54	58.02
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	38 440.69		38 440.69	38 348.26	92.43	0.24
	Total II	79 275.30	18 814.59	60 460.71	40 927.82	19 532.89	47.73
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 594 903.13		2 594 903.13	1 696 210.59	898 692.54	52.98
	Autres créances	310 942.24		310 942.24	1 230 354.18	919 411.94	74.73
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	75 130.33		75 130.33	62 075.00	13 055.33	21.03
	Total III	2 980 975.70		2 980 975.70	2 988 639.77	7 664.07	0.26
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 060 251.00	18 814.59	3 041 436.41	3 029 567.59	11 868.82	0.39

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0.31-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00		50 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000.00		5 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	426 021.04		206 468.78		219 552.26	106.34
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	28 901.88		219 552.26		190 650.38	86.84
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	509 922.92		481 021.04		28 901.88	6.01
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges	80 000.00 104 803.00		120 000.00 156 311.00		40 000.00 51 508.00	33.33 32.95
	Total III	184 803.00		276 311.00		91 508.00	33.12
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	47.01				47.01	
	Emprunts et dettes financières diverses	287 411.76		80 683.00		206 728.76	256.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 277 234.02		1 296 595.57		19 361.55	1.49
	Dettes fiscales et sociales	624 747.19		772 221.99		147 474.80	19.10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	157 270.51		122 734.99		34 535.52	28.14
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	2 346 710.49		2 272 235.55		74 474.94	3.28
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 041 436.41		3 029 567.59		11 868.82	0.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
 2 346 710.49
 2 272 235.55

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 585 583.50		7 585 583.50	8 900 942.42		1 315 358.92	14.78
Chiffre d'affaires NET	7 585 583.50		7 585 583.50	8 900 942.42		1 315 358.92	14.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			605 514.90	585 675.05		19 839.85	3.39
Autres produits			3.95	21.02		17.07	81.21
Total des Produits d'exploitation (I)			8 191 102.35	9 486 638.49		1 295 536.14	13.66
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			417.83			417.83	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 005 236.49	8 058 188.64		1 052 952.15	13.07
Impôts, taxes et versements assimilés			26 916.23	21 577.27		5 338.96	24.74
Salaires et traitements			687 169.35	551 811.77		135 357.58	24.53
Charges sociales			297 159.60	249 334.58		47 825.02	19.18
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 099.54	1 525.00		1 574.54	103.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			877.00	28 993.00		28 116.00	96.98
Autres charges			310.73	8.20		302.53	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			8 020 351.11	8 911 438.46		891 087.35	10.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			170 751.24	575 200.03		404 448.79	70.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 092.80		20 115.60		13 022.80	64.74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	7 092.80		20 115.60		13 022.80	64.74
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	47.01				47.01	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	47.01				47.01	
2. Résultat financier (V-VI)	7 045.79		20 115.60		13 069.81	64.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	177 797.03		595 315.63		417 518.60	70.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	70 000.00				70 000.00	
Total VII	70 000.00				70 000.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	188 895.15		175 080.37		13 814.78	7.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 000.00		120 000.00		90 000.00	75.00
Total VIII	218 895.15		295 080.37		76 185.22	25.82
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	148 895.15		295 080.37		146 185.22	49.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			80 683.00		80 683.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	8 268 195.15		9 506 754.09		1 238 558.94	13.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 239 293.27		9 287 201.83		1 047 908.56	11.28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	28 901.88		219 552.26		190 650.38	86.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7 093.00 20 116.00
47.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes depuis 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2024.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2014.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	156 311	877	52 385		104 803
Autres provisions pour risques et charges	120 000	30 000	70 000		80 000
TOTAL	276 311	30 877	122 385		184 803
TOTAL GENERAL	276 311	30 877	122 385		184 803
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		877 30 000	52 385 70 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	38 441	0	38 441
Autres créances clients	2 594 903	2 594 903	
Personnel et comptes rattachés	1 158	1 158	
Taxe sur la valeur ajoutée	308 552	308 552	
Divers état et autres collectivités publiques	1 207	1 207	
Débiteurs divers	25	25	
Charges constatées d'avance	75 130	75 130	
TOTAL	3 019 416	2 980 975	38 441

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	47	47		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 277 234	1 277 234		
Personnel et comptes rattachés	304 244	304 244		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	169 232	169 232		
Taxe sur la valeur ajoutée	148 548	148 548		
Autres impôts taxes et assimilés	2 723	2 723		
Groupe et associés	287 412	287 412		
Autres dettes	157 271	157 271		
TOTAL	2 346 710	2 346 710		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concession, Brevet, Licence	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 126 137
Autres créances	1 218
Total	2 127 355

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 812
Dettes fiscales et sociales	378 591
Autres dettes	100 278
Total	615 728

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	75 130
Total	75 130

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	261 469
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	219 552
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	481 021
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	481 021
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	28 902
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	509 923
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	28 902
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	28 902

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION ASSISTANCE EN ESCALE	7 585 584
Total	7 585 584

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 585 584
Total	7 585 584

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	14
Total	19

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	47	7 093
Dont entreprises liées	47	7 093

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	177 797	
Résultat exceptionnel (hors participation)	148 895	
Résultat comptable (hors participation)	28 902	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 101 021€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2023, la provision était de 153 406€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 3 782€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

- Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :
- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
 - Age de départ à la retraite : 65 ans
 - Taux d'actualisation : 3.38%
 - Taux charges sociales : 40%
 - Table de mortalité : table INSEE 2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	70 000	78750000
Total	70 000	
Charges exceptionnelles		
- LITIGES PRUD'HOMAU	71 016	67180000
- IND LICENCIEMENT-TRANSACTION-RUPTURE CON	117 879	67180000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	30 000	68750000
Total	218 895	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION FILIALES	546 941
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCE	6 189
Total	553 130

Désignation de l'entreprise :

ARP3

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	1 603	QB		QC	1 603
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 121	QE	801	QF		QG	6 922
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 594	QM	696	QN	0	QO	10 290
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II		QU	15 715	QV	3 100	QW	0	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	15 715	QP	3 100	QQ	0	QR	18 815

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL								NM								NO	
TOTAL III																		
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° ARP3 en Euros.